

Démarche et procédures



**COMMENT STRUCTURER LES
APPRENTISSAGES POUR AIDER LES ÉLÈVES
LES PLUS FRAGILES?**

GROUPE DE TRAVAIL DE SENS II

Quelques rappels



- Des programmes nationaux;
- Des progressions qui sont fournies en annexe précisent que « Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. »
- Certaines notions abordées sont essentielles (cf. animations de l'an passé).

Ce qui implique



- Le respect d'un cadre de travail national;
- La prise en compte des progressions comme une aide à la structuration;
- Des choix concertés dans l'école;
- La responsabilité partagée et assumée;
- La mise en œuvre d'une différenciation, *in situ*, non externalisée.

Des questions



- Pourquoi, malgré les séances élaborées par l'enseignant, certains élèves ne parviennent-ils pas à réaliser les exercices demandés?
- A quelles conditions (et dans quelles limites) le travail de l'enseignant peut-il permettre une réussite plus importante de chacun?



Des questions



- Qu'est-ce qui peut et doit-être enseigné ? Comment ?
(étude de la séance « phrase commentée »)
- Comment cet apprentissage est-il formalisé et quelle trace en est gardée dans la classe puis dans l'école?

Des illustrations pour réfléchir



- Une fiche de livre du maître (lecture)
- Une mise en œuvre en classe (vidéo)
- Une première ébauche de distinction (débat)

Définir la procédure qui permet de réussir



CE1 : Comparer, ranger et encadrer les nombres entiers naturels inférieurs à 100.

Distinguer selon leur nature : les verbes, les noms, les articles, les pronoms personnels (formes sujet), les adjectifs qualificatifs

CE2 : Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations (en choisir une).

Identifier le verbe conjugué dans une phrase simple et fournir son infinitif.

CM1 : Décrire, reproduire, tracer un carré, un rectangle, un triangle rectangle.

Comprendre la notion de circonstance : la différence entre complément d'objet et complément circonstanciel.

Rapport entre règle et procédure



Voici des règles ou mémos de manuels:

indiquer en quoi elles/ils aident les élèves à trouver la réponse aux exercices donnés.

L'apprentissage et l'enseignement



- Une séquence: trois mots-clés à garder en tête
 - Démarche
 - Règle
 - Procédure

Comment les articuler? Qui est concerné par quoi?

- Rappel de ce qui constitue l'essentiel d'une préparation :
 - que vont-ils apprendre ?
 - comment vont-ils y parvenir ?
 - comment le vérifier ?

DEMARCHE

(mise en œuvre par l'enseignant)

1. Formulation de la question, du problème, de l'objet de la recherche
2. Observation et réflexion (individuelles) puis première confrontation
3. Synthèse et formulation des acquis, ébauche collective de la règle et/ou de la procédure
4. Formalisation, institutionnalisation des savoirs
5. Entraînement (appropriation, application, mémorisation, réinvestissement) ;

Ce qui comprend :

Le choix de « l'entrée »,
« la découverte » et son
explicitation ;

La ou les consignes ;

Le repérage de régularités
(confrontation réitérée)
qui conduit à l'élaboration
de la règle.

Réussite
de
chacun

PROCEDURE

(mise en œuvre par l'élève)

- Mise en lumière et explicitation de la différence entre la règle (liée aux régularités) et la procédure (ce qui permet d'arriver au résultat escompté).
- Distinction de l'une et de l'autre dans les traces écrites (affichage et cahier de leçons) ;
- La réflexion sur la procédure peut conduire les élèves à la conception d'outils à manipuler pour visualiser, « faire vivre » et formaliser la procédure avant de l'intégrer progressivement d'un point de vue intellectuel (construction de l'abstraction) .

Des questions pour les conseils de maîtres



- Quel usage est fait de la procédure mise en lumière dans une classe, dans les classes suivantes (progressivité)?
- Quels outils sont à la disposition de l'élève pour soutenir cet apprentissage de la procédure ?
 - quel contenu pertinent du cahier de leçons (différence entre leçon avec règle et mode d'emploi /procédure)?
 - quel affichage dans la classe? (place de l'écrit de travail et de la formalisation de la procédure.)